



Convocation du Conseil municipal

(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira à la Mairie,
le mercredi 2 septembre 2020 à 20 heures 15, en séance publique.
Affiché le 27 août 2020

ORDRE DU JOUR – SESSION ORDINAIRE

/Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020

1/ Contrats d'assurances municipales 2021 - 2024 : Lancement de la consultation des assureurs,

2/ Autorisation générale et permanente de poursuites à Mme le trésorier général,

3/ Délégation au maire en matière de recrutement d'agents contractuels occasionnels,

4/ Convention Département – Commune : aménagement de l'avenue Herriot,

5/ Désignation des délégués communaux aux commissions communautaires,

Informations diverses.

Le Maire,

Didier FEYSSANDIER

